



Maisons-Alfort, le 17 avril 2013

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail relatif à la demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit biocide **BACACID EL 1000**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier déposé par la société ECOLAB snc de demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché du second nom commercial **BACACID EL 1000** dont le produit de référence est RT 1000 Acid Cleaner Sanitizer (AMM n° BTR0162), et son avis est requis.

Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits Réglementés, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant.

CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Ce dossier concerne l'autorisation transitoire de mise sur le marché du second nom commercial BACACID EL 1000.

CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le produit BACACID EL 1000 est un biocide de type 4 composé de 25,039 g/L de composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures se présentant sous la forme d'un liquide.

Les composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures sont des substances actives notifiées à l'annexe II du règlement communautaire n°1451/2007 du 4 décembre 2007, en cours d'évaluation au niveau européen pour le type d'usage revendiqué.

Nom ou description générique de la substance active:	composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures
N° CAS :	68424-85-1
Type de produit :	TP 4

CONSIDERANT

- Que la préparation BACACID EL 1000 est déclarée identique au produit RT 1000 Acid Cleaner Sanitizer, dont l'autorisation de mise sur le marché n° BTR0162, est en cours de validité ;

- Que la dénomination choisie est unique selon l'inventaire des produits biocides du Ministère en charge de l'écologie;

Considérant les éléments disponibles à ce jour ;

L'Anses émet un avis favorable à la demande d'autorisation transitoire de mise sur le marché, n° 20130030, du produit BACACID EL 1000, second nom commercial du produit RT 1000 Acid Cleaner Sanitizer (AMM n° BTR0162).

Le produit BACACID EL 1000 devra être réexaminé ultérieurement sur la base des critères indiqués dans le rapport d'évaluation de la substance active lors de leur inscription à l'annexe 1 de la directive 98/8/CE et dans le respect des échéances réglementaires associées à la substance active composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : second nom, composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures, TP4